

**COMMUNE NOUVELLE
LA TOUR- BLANCHE-CERCLES**

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MERCREDI 3 MARS 2020**

Date de la convocation : 25 février 2020 Date d'affichage : Date de Notification :

Nombre de membre en exercice : 21 Présents : 16 Votants : 16

Séance ordinaire du 3 mars 2020

L'an deux mille vingt le 3 mars 2020 à 18 H 30 à la mairie de La Tour Blanche

Les membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de La Tour Blanche, sous la présidence de Monsieur Paul Malville, Maire de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Etaient présents (p) Absents (A) Excusés (E) - Représentés (R)

MALVILLE Paul	P	LENEUTRE Bernard	P	FARGES Raphaël	A
BONNEFOND Daniel	P	RIVET Jean-Louis	P	DANVIN Eric	P
RAYNAUD Robert	P	BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel	P	MICHELET Patrick	P
ROUMAILLAC Martine	P	THOMAS Jean-Marie	P	PRECIGOUT Fabienne	P
PASSIE Daniel	P	DORBEC Pascal	P	RIVET Catherine	A
PAUTROT Marielle	P	PETTS Etienne	P	BORDIER Gaëtan	A
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	P	FAURE Mélanie	A	TAMISIER Jean	A

Madame Précigout Fabienne été désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour :

- Vote des comptes administratifs 2019
 - Approbation des comptes de gestion 2019
 - Restes à réaliser 2019 et projets 2020
 - Subventions 2020
 - Composition des bureaux de vote des 15 et 22 mars 2020
 - Questions diverses
-

1) Vote des comptes administratifs 2019

Monsieur le Maire a présenté la synthèse et le détail des comptes administratifs pour le :

Compte administratif budget principal 2019

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		118 639,26	46 957,20		46 957,20	118 639,26
Opérations de l'exercice	417 149,73	541 872,91	141 198,14	257 850,03	558 347,87	799 722,94
TOTAUX	417 149,73	660 512,17	188 155,34	257 850,03	605 305,07	918 362,20
Résultats de clôture		243 362,44		69 694,69		313 057,13
Restes à réaliser			47 170,60	39 233,00	47 170,60	39 233,00
TOTAUX CUMULES	417 149,93	660 512,17	235 325,94	297 083,03	652 475,87	957 595,20
RESULTATS DEFINITIFS		243 362,44		61 757,09		305 119,33

Compte administratif budget annexe assainissement 2019

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		6 285,00		742 407,01		748 692,01
Opérations de l'exercice	24 166,02	36 954,02	1 112 260,85	470 049,78	1 136 426,87	507 003,80
TOTAUX	24 166,02	43.239,02	1 112 260,85	1 212 456,79	1 136 426,87	1 255 695,81
Résultats de clôture		19.073,00		100 195,94		119 268,94
Restes à réaliser			111 857,00	418 203,00	111 857,00	418 203,00
TOTAUX CUMULES	24 166,02	43 239,02	1 224 117,85	1 630 659,79	1 248 283,87	1 673 898,81
RESULTATS DEFINITIFS		19.073,00		406 541,94		425 614,94

2) Approbation des comptes de gestion 2019

Budget principal et Budget annexe assainissement :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, les compte de gestion dressés par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Restes à réaliser 2019 et projet en cours sur 2020

Monsieur le Maire présente les opérations en cours et non achevées en 2019. Certaines opérations non inscrites en 2019 devront l'être en 2020. Il est précisé que les montants indiqués peuvent évoluer car pour beaucoup il s'agit de montants prévisionnels.

OPERATIONS	2019		2020	
	RESTE A REALISER 2019 DEPENSES	RESTE A REALISER 2019 RECETTES	A INSCRIRE AU BP 2020 DEPENSES	A INSCRIRE AU BP 2020 RECETTES
Batiment Ponceau	965.60 €			
Menuiserie salle des fêtes de CERCLES			15.000,00 €	
Enfouissement réseau Cercles	30.263,00 €			
Extension école		39.233,00 € (subvention département)		
Adressage			10 000,00 €	
Raccordement tout à l'égout bâtiments de Cercles			10 000,00 €	
Etude carrière de lumières	12.000,00 €		14.796,00 €	12.000,00 € (part Région) 5.618,00 € (Part CCPR) 4.395,00 € FCTVA
Assainissement et eau potable place des 3 Marie	3.942,00 €			
Renouvellement éclairage public Lampe n° 16			527,00 €	
Renouvellement EP lampe n 67			428,00 €	
Changement de			4.500,00 €	738,00 € FCTVA

voiture				
Epicerie			351.018,00	113.850,00 € DETR 63.250,00 € DEPARTEMENT 30.000,00 € REGION 57.580,00 € FCTVA 86.338,00 € EMPRUNT
Logement au dessus de l'épicerie en chantier formation			Montant à déterminer	
Toiture de l'église de La Tour Blanche			20.000,00 €	
Achat château Chaume			Montant à déterminer	
TOTAL	47.170,60 €	39.233,00 €	426.269,00 €	373.769,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT		7.937,60 €		52.500,00 €

Concernant la toiture de l'église, il est proposé de restaurer, la partie en lauze, en tuiles car le service de la Drac n'a pas classé l'église suite à notre demande. Les employés communaux réaliseraient les travaux.

Madame Marielle Pautrot intervient en indiquant qu'il serait dommage de ne pas essayer de trouver d'autres solutions alternatives avant d'enlever les Lauzes. La rareté au sein du Périgord Vert de ce type de matériaux mériterait d'organiser une structure, sous forme associative, chargée de collecter des dons.

Elle propose de créer une association qui porterait le projet de collectes. Elle se propose de la créer. Elle évoque que La fondation du patrimoine, par le biais d'une souscription populaire, pourrait être l'un des partenaires. De plus, le mécénat Lafarge pourrait être également sollicité.

Monsieur Emmanuel Bertaud du Chazaud indique qu'il serait bon de déposer un dossier auprès de « la mission Stéphane Berne » ou interroger les compagnons du devoir.

Il indique qu'il doit rencontrer Monsieur Peter Overlack et un architecte spécialisé dans la Lauze. Il abordera avec eux notre problématique afin de trouver des pistes de financement.

Les membres du conseil décident de se donner un an pour trouver une solution afin d'éviter l'utilisation des tuiles.

La ligne budgétaire sera donc enlevée du budget principal pour l'année 2020.

4) Subventions 2020

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le montant des subventions à attribuer au titre de l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 2.588 €, répartie comme indiqué ci-dessous :

ASSOCIATIONS	TOTAL
ADMR	1 070 €
COMITE DE JUMELAGE	100 €
FONDATION DU PATRIMOINE	150 €
JUDO VERTEILLAC	100 €
SECOURS POPULAIRE Français	100 €
T SMB	650 €

SECOURS CATHOLIQUE	100 €
UDAF	50 €
ADIL	38 €
PACT ARIM	30 €
CROIX ROUGE	100 €
SYNDICAT D INITIATIVE	100 €
TOTAL	2 588 €

5) Composition des bureaux de vote

Bureau de vote La Tour Blanche

De 8 H 00 à 10 H 30

Monsieur MALVILLE Paul
 Mr THOMAS Jean-Marie
 Mr DANVIN Eric

De 10 H 30 à 13 H 00

Mme PRECIGOUT Fabienne
 Monsieur DORBEC Pascal
 Monsieur PASSIE Daniel

De 13 H00 à 15 H 30

Monsieur MICHELET Patrick
 Monsieur RAYNAUD Robert
 Monsieur BORDIER Gaëtan

DE 15H 30 à 18H 00

Monsieur BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel
 Madame ROUMAILLAC Martine
 Monsieur PASSIE Daniel

Bureau de Cercles

Monsieur Bonfond doit déterminer les créneaux horaires et les personnes devant se succéder à la tenue du bureau de vote de Cercles.

6) Questions diverses

Monsieur Leneutre indique qu'il serait intéressant d'étudier la possibilité d'implanter une aire de camping car. La commune dispose à ce jour de nombreuses activités touristiques et proposer un nouveau service pourrait favoriser son attractivité.

